



BULLETIN MUNICIPAL

LE MOT DU MAIRE

Alors que l'année 2013 s'achève, les Maël-Carhaisiens comme l'ensemble de la population de notre région s'interrogent sur l'avenir qui se dessine. En effet, la crise de l'agroalimentaire qui couvait depuis plusieurs mois se fait plus précise et l'inquiétude grandit. De nombreuses personnes sont touchées ou s'inquiètent. Elles l'ont montré lors de la manifestation, largement suivie, qui s'est déroulée courant novembre à Maël-Carhaix. Chacun espère attirer l'attention des décideurs et des pouvoirs publics afin que des solutions soient trouvées pour apporter un rayon de soleil sur notre région.

L'activité municipale a été relativement dense au cours du 2^e semestre. De nombreux projets occupent toute notre attention. La cantine-garderie prend forme, elle se trouve hors d'air et hors d'eau et permet aux entreprises d'intervenir au niveau des travaux intérieurs. Les travaux d'assainissement sur la route de Rostrenen sont achevés, l'extension de la salle polyvalente suit son cours et la viabilisation du lotissement « Le Clos de l'Étang » permettra la vente de lots dès le début de l'année 2014. Un dernier projet a été voté par le conseil municipal : il s'agit de l'aménagement d'un vestiaire-

douches au stade pour lequel le maître d'œuvre a été retenu.

Au mois de mars 2014 se tiendront les élections destinées à renouveler les conseils municipaux et communautaires. Attention ! De nouveaux textes modifient le déroulement du scrutin dans les communes de plus de mille habitants comme Maël-Carhaix. Le panachage n'est plus autorisé et la présentation d'une pièce d'identité sera obligatoire avant de voter.

Enfin, j'achèverai en remerciant toutes les personnes qui contribuent au dynamisme de notre cité. J'y associe le personnel communal et l'ensemble des conseillers municipaux avec qui j'ai travaillé en bonne entente pendant six ans.

Au moment où 2013 va s'éteindre, j'émets le vœu que 2014 apporte, à nouveau, la sérénité, la joie et le bonheur dans tous les foyers.

Bonnes fêtes et bonne année 2014 à tous !!!

Bloavez Mat !!!

Michel HENRY

La cérémonie des vœux se tiendra à la salle polyvalente

VENDREDI 10 JANVIER 2014 à 18h 30

Toute la population de la commune y est cordialement invitée !

COMPLEXE « FRANCIS KERFERS »

La construction du « Complexe Kerfers » comprenant la cantine scolaire, la garderie municipale et une salle polyvalente a débuté au mois de mai dernier. Le bâtiment se présente déjà dans sa forme et son aspect extérieur final. En effet, se sont succédées les entreprises de terrassement (Eiffage), de gros-œuvre (Le Coq), de charpente (Motreff), d'étanchéité (Technic etanchéité), de menuiserie extérieure (Falher) et d'enduit (Dias). Des sous-traitants sont également intervenus pour effectuer des forages en vue de l'installation d'une pompe à chaleur et un artisan de la pierre pour effectuer un panneau décoratif d'ardoises.



Actuellement, le bâtiment se trouve hors d'eau et les installations sanitaires, électriques et de chauffage peuvent débuter en coordination avec l'entreprise Le Gall qui pose l'isolation et les doubles cloisons. L'achèvement est toujours prévu pour le début du printemps.

Diverses subventions ont pu être obtenues pour aider au financement de ce projet :

- Etat : DETR : 149372€ → pour le financement de la cantine et de la garderie
- Etat : FNADT : 134930€ → pour le financement de la salle polyvalente
- Région : Contrat de pays : → Attendu mais montant non connu à ce jour
- Conseil Général : Contrat de territoire : 121765€
- Enveloppe parlementaire du sénateur Gérard Le Cam : → 10000€

Une œuvre artistique, demandée par la région et voulue par le conseil municipal, se trouve en cours de commande. Il s'agira d'un bas-relief en bronze représentant le visage de Francis Kerfers qui, par son legs à la commune, permet la réalisation de cet équipement.

TRAVAUX A LA SALLE POLYVALENTE

Ces travaux comprennent une extension pour ranger le mobilier, une réhabilitation de la salle de rangement de la vaisselle et une reprise de la peinture dans le hall, l'escalier et l'étage.

Ces modifications de la salle polyvalente sont suivies pour la maîtrise d'oeuvre par le cabinet d'architecture « JY Philippe ». Deux appels d'offres ont été nécessaires pour attribuer l'ensemble des marchés qui comprenaient 7 lots. Ils ont été validés par le conseil municipal du 4 octobre.

Lot 1	Gros œuvre	La Carhaisienne	34 608 €
Lot 2	Charpente Menuiserie	Falher	7 548 €
Lot 3	Etanchéité	Deniel	5 211 €
Lot 4	Isolation-Cloisons	Falher	14 750 €
Lot 5	Carrelage	Boloré	4 635 €
Lot 6	Peintures	Le Bonhomme	15 489 €
Lot 7	Electr. Chauffage	FC Service	4 228 €
Total HT			86 472 €
Total TTC			103 420 €

Les travaux ont débuté au mois d'octobre par l'intervention de « La Carhaisienne » qui a construit la structure de l'extension. Le reste des opérations suit et devrait s'achever pour la fin décembre en ne laissant que la peinture de l'entreprise Le Bonhomme à réaliser au mois de janvier.



« LE CLOS DE L'ETANG »

Après les différentes démarches administratives, l'obtention du permis d'aménager et la consultation d'entreprises, les interventions sur le terrain ont lieu sous la direction de D2L Betali, le maître d'œuvre, pour la viabilisation du lotissement « le Clos de l'Etang ».

Le géomètre a implanté les différents lots ainsi que les voies de circulation. Ensuite, l'entreprise Lopin, titulaire du marché, a posé les canalisations des eaux usées et eaux pluviales après les opérations de terrassement effectuées par SBTP sous-traitant.

La pose du réseau d'eau potable a été réalisée par la SAUR, gestionnaire du réseau sous le



contrôle du Syndicat Intercommunal des Eaux du Centre Bretagne. Enfin, la pose du réseau électrique, de l'éclairage public et des télécommunications est effectuée par l'entreprise SADER pour le compte du Syndicat Départemental d'Electricité.

13 lots vont ainsi se trouver viabilisés pour la fin de l'année. Le conseil municipal se prononcera lors de sa réunion du mois de décembre sur le prix de vente du m².

Les 3 lots situés le long de la rue de Paule sont mis en attente du projet définitif de Côtes d'Armor Habitat qui devrait y construire 3 ou 4 logements adaptés.

ASSAINISSEMENT

Après la construction de la nouvelle station d'épuration, il était demandé de réduire le volume d'effluents qui y arrivaient. En hiver, par périodes pluvieuses, le débit a pu approcher les 800m³ par jour contre les 150m³ autorisés. Une série de travaux a donc été confiée, sous maîtrise d'œuvre de SAFEGE, à l'entreprise Lopin qui au mois de septembre, a remplacé 660m de canalisations dans la rue de Rostrenen jusqu'à Kergilbert et corrigé l'étanchéité de près de 75 tampons à divers endroits dans le bourg. Les nouvelles canalisations ont été contrôlées par l'entreprise A3SN qui poursuit une série de diagnostics du réseau sur d'autres secteurs de la commune.

La réception des travaux doit s'être tenue le 10 décembre.



VOIRIE 2014



Suite à la réunion cantonale qui s'est tenue à Plévin le 5 novembre dernier, il a été décidé de reconduire le groupement de commandes cantonal de voirie pour 2014. Il a été approuvé par le conseil municipal. Ainsi, c'est la commune du Moustoir qui va prendre le relais de Plévin pour mener les appels d'offres avec le concours de la DDTM.

La commission de voirie de Maël-Carhaix s'est réunie ; elle a sélectionné un ensemble de routes à refaire puis a demandé à Monsieur Caubet de la DDTM de faire l'estimation des travaux. A partir de ces estimations, le conseil municipal arrêtera, au mois de décembre, le programme de voirie 2014 qui sera transmis au groupement de commandes. La DDTM, qui se trouve dans l'incertitude concernant ses interventions auprès des communes, apportera son aide jusqu'à l'attribution des marchés.

VESTIAIRE DE FOOTBALL

Le stade de football principal est équipé d'un vestiaire qui date de plusieurs décennies. Celui-ci, d'aspect vétuste, n'est plus adapté au fonctionnement des équipes de football aujourd'hui. En effet, il comprend, notamment, seulement deux vestiaires alors que quatre équipes occupent les lieux les dimanches de matches à Maël-Carhaix. Par ailleurs, le lieu d'implantation actuel entraîne des problèmes dans la rue du Stade qui se trouve très encombrée par les voitures qui y stationnent les jours de matches.

Il a donc été décidé de construire un nouveau vestiaire adapté aux besoins actuels et attendant à la salle des sports que

les usagers pourront également utiliser. Ce nouveau choix impliquera automatiquement un déplacement des zones de stationnement.

Pour conduire le projet, le conseil municipal du 15 novembre a validé la sélection du maître d'œuvre : il s'agit du cabinet d'architecture « Les Trois Architectes » de Carhaix. L'étude du projet est en cours. Il débouchera, après concertation, sur la demande du permis de construire avant que la construction ne puisse démarrer sur le terrain.

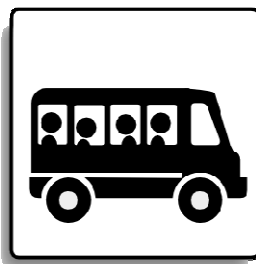
ABRIS DE TOUCHES AU STADE

Les abris de touche du stade principal ne répondaient plus aux normes en vigueur, aussi après proposition des dirigeants l'Union Sportive Maël-Carhaisienne, la commune de

Maël-Carhaix a passé commande de nouveaux abris de touche auprès du magasin « Inter-sports ». Ceux-ci seront installés par les agents communaux dès réception.

ACHAT D'UN VEHICULE POUR L'EHPAD

Madame Michel a résidé à l'EHPAD de Maël-Carhaix, avec son mari d'abord, puis seule après le décès de celui-ci. A sa mort, elle avait décidé de léguer ses biens, par acte notarié, à la commune de Maël-Carhaix. Le conseil municipal a, alors, décidé de consacrer ce legs à l'achat d'un véhicule qui permettra aux résidents du « Foyer » d'effectuer des sorties vers différents lieux dans la région. Ils pourront ainsi reprendre contact avec des événements



comme, par exemple, les marchés hebdomadaires. Le 13 septembre, l'assemblée communale a voté l'achat d'un « master combi Renault » dont l'adaptation nécessaire sera réalisée par Gruau. Ce véhicule de 9 places assises ou de 8 dont 2 fauteuils a ainsi été commandé auprès de la concession Renault et sera livré vers la fin février 2014. Une convention sera signée avec l'EHPAD qui devra le gérer et le prendre à sa charge.

LES NOUVEAUX CANTONS

La loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux (Conseillers Généraux) instaure un scrutin binominal paritaire à 2 tours qui se déroulera en 2015. Cela signifie que chaque circonscription électorale (ex-canton) sera représentée par un homme et une femme. Le nombre de « cantons » dans les Côtes d'Armor passera de 52 à 27.

Cela implique nécessairement une modification du périmètre des cantons actuels dont les délimitations ont été fixées en 1801-1802 (loi du 8 pluviôse an IX). Seule la région de Saint-Brieuc avait vu des modifications en 1982.

Les inégalités démographiques entre les cantons vont être réduites. Ainsi, les différences entre le plus petit, Corlay (3044 habitants) et le plus grand Lannion (27739 habitants) ne devront plus exister.

Désormais, les « cantons » devront s'inscrire dans un écart maximal de 20% par rapport à la moyenne départementale soit $591641 / 27 = 21913$. Les nouveaux « cantons » devront donc compter entre 17530 et 26295 habitants.

Dans le projet du ministère de l'intérieur, pour les Côtes d'Armor, le plus petit « canton » deviendrait Pleslin-Trigavou (17601 hab.) et le plus grand Guingamp (27067 hab.).

En ce qui concerne Maël-Carhaix, le nouveau « canton » comprendra le territoire de la CCKB, y compris Plévin, Treffrin et Tréogan qui doivent quitter la CCKB et Le Moustoir soit environ 21000 habitants. Les cantons actuels de Maël-Carhaix, Rostrenen, Gouarec et Saint Nicolas du Pelem moins Kerpert seront représentés dans l'assemblée départementale par 2 élus au lieu de 4 aujourd'hui.

Le Président de l'actuel Conseil Général, Claudy Le Breton, précise : « *chaque canton n'est qu'une circonscription d'élection qui sera appelée à prendre le nom de la commune la plus peuplée (Rostrenen pour nous), ce qui n'en fait pas pour autant le chef lieu de canton.... En aucun cas les élus n'ont vocation à être les représentants des intercommunalités.* »

Remarque : La superficie des territoires ruraux ne méritait-elle pas d'être un facteur à prendre en compte pour déterminer la taille des cantons ?

ELECTIONS 2014

Le service « élections » de la Préfecture nous informe que le décret n°2013-857 du 26 septembre 2013, fixe la date pour les élections européennes au 25 mai 2014 et la date du renouvellement des conseils municipaux et communautaires les dimanches 23 mars et 30 mars 2014.

Maël-Carhaix, 1648 habitants, se trouve classée dans les communes de plus de 1000 habitants et voit les modalités du scrutin changer. En effet, 19 conseillers municipaux et 2 conseillers communautaires seront à élire. Les candidats, après déclaration de candidature, se présenteront sur des listes comprenant 19 noms où hommes et femmes alterneront pour répondre à l'obligation de parité en vigueur pour l'élection du conseil municipal. Sur le même bulletin figurera une 2^e liste de 2 candidats (1 femme et un homme) et un suppléant pour l'élection au conseil communautaire.

Le vote se fera par liste entière : les panachages ne sont pas autorisés. Un bulletin panaché sera compté nul.

ELECTIONS : Pièce d'identité obligatoire

L'article 31 du décret n°2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires dispose que les électeurs doivent présenter au président du bureau, au moment du vote, en même temps que leur carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité. Les assesseurs sont associés, à leur demande, à ce contrôle d'identité.

Les électeurs ne pourront voter qu'après avoir présenté une pièce d'identité avec photo et la carte d'électeur ou une attestation d'inscription sur la liste électorale la remplaçant.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Comme chaque année, les nouvelles inscriptions sur les listes électorales seront closes le 31 décembre 2013. Seuls les jeunes qui atteindront leur 18^e année en début d'année pourraient encore le faire.

Pour s'inscrire, il convient de s'adresser à la mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Par ailleurs, la commission électorale s'est réunie au mois d'octobre et a procédé à la révision de la liste électorale.

Elle a proposé d'effacer de la liste les personnes qui n'habitent plus la commune. Ces personnes sont informées de leur possible radiation. Cela concerne notamment des jeunes dont on ne sait pas si leur domicile se trouve toujours chez leurs parents. Un courrier leur a été expédié et une réponse est attendue. Faute de réponse, la commission électorale qui siègera début janvier procédera à une radiation automatique.

MAIRES DE MAËL-CARHAIX

Voici la liste des maires qui ont dirigé la commune au cours des XX^e et XXI^e siècles

MAIRES DE MAËL-CARHAIX depuis 1881			
Michel HENRY	Mars 2008 - En cours	Paul GALOPIN	Novembre 1953 - Mars 1959
Michel LE MOAL	Janvier 2006 - Mars 2008	Pierre Louis ANDRE	Mai 1953 - Octobre 1953
Stéphane RIVOAL	Août 2002 - Janvier 2006	Yves DONNIO	Octobre 1947 - Mai 1953
Joseph LE GUILLOU	Mars 2001 - Août 2002	Joseph Louis HUELLOU	Mai 1912 - Octobre 1947
Auguste LE COËNT	Mars 1971 - Mars 2001	Etienne GARREC	Avril 1905 - Mai 1912
Ernest EVENNOU	Mars 1965 - Mars 1971	Joseph Louis HUELLOU	Février 1881 - Avril 1905
Jean KERIBIN	Mars 1959 - Mars 1965		

CALENDRIER CANTONAL DES FÊTES 2014

JANVIER 2014			
Dimanche 12	Théâtre (matinée)	Association l'Entracte	KERGRIST-MOËLOU
	Bal	Club du 3 ^{ème} Age	TREBRIVAN
Samedi 18	Sainte-Barbe	Amicale Sapeurs-Pompiers	MAËL-CARHAIX
	Théâtre (soirée)	Association l'Entracte	GLOMEL
Dimanche 19	Bal	F.N.A.C.A.	MAËL-CARHAIX
Vendredi 24	Concours belote	Club du 3 ^{ème} Age	GLOMEL
Dimanche 26	Bal	Club Aînés Ruroux	MAËL-CARHAIX
FEVRIER 2014			
Dimanche 2	Repas	Association Paroissiale	MAËL-CARHAIX
Vendredi 7	Fest-Noz	Ecole de Musique et de Danse du Kreiz Breizh	MAEL-CARHAIX
Samedi 8	Loto	U.S.M.C.	MAËL-CARHAIX
Dimanche 9	Bal	F.N.A.C.A. Trébrivan-Treffrin	TREBRIVAN
Samedi 15	Théâtre (soirée)	Association l'Entracte	MAËL-CARHAIX
Samedi 22	Soirée raclette	Amicale Laïque Paule-Plévin	PAULE
	Repas tartiflette	Amicale Laïque R.P.I. Locarn-Trébrivan	TREBRIVAN
Dimanche 23	Fest-Deiz	Association de Danses Bretonnes	MAËL-CARHAIX
	Bal	Club du 3 ^{ème} Age	GLOMEL
MARS 2014			
Samedi 1	Repas couscous	Amicale Laïque	LE MOUSTOIR
Samedi 15	Repas jarret	Ecole Sacré-Cœur	MAËL-CARHAIX
Mercredi 19	Cérémonie du 19 mars et repas	F.N.A.C.A.	PLEVIN
Jeudi 20	Concours belote	F.N.A.C.A.	GLOMEL
Dimanche 30	Kan Ar Bobl		MAËL-CARHAIX
AVRIL 2014			
Dimanche 6	Vide-greniers	Amicale Laïque	LE MOUSTOIR
Dimanche 13	Bal	Club du 3 ^{ème} Age	KERGRIST-MOËLOU
Samedi 19	Loto	Club Pongiste	PLEVIN
	Chasse à l'œuf	Comité des Fêtes	MAËL-CARHAIX
Dimanche 20	Soirée crêpes	U.S.M.C.	MAËL-CARHAIX
	Portes ouvertes	Association Ar Mein Glaz	MAËL-CARHAIX
Vendredi 25	Théâtre (soirée)	Le Jeune Théâtre des Aînés	MAËL-CARHAIX
Samedi 26	Soirée disco	Amicale Laïque	LE MOUSTOIR
	Loto (pour la Pierre le Bigaut)	Comité des Fêtes	MAËL-CARHAIX
Dimanche 27	Vide-greniers	Ecole Sacré Cœur	MAËL-CARHAIX
MAI 2014			
Dimanche 4	Tour du canton cycliste	Association cyclos	MAËL-CARHAIX
	Randonnée pédestre	Association Baleerien Maël	MAËL-CARHAIX
	Bal	Club du 3 ^{ème} Age	GLOMEL
Jeudi 8	Tournoi football 11 - 13 ans	U.S.M.C.	MAËL-CARHAIX
Dimanche 11	Fêtes des plantes	Association « Jardins de Kervezennec »	MAËL-CARHAIX
	Bal	Inter-génération	LE MOUSTOIR
Dimanche 18	Bal	Club du 3 ^{ème} Age	MAËL-CARHAIX
Samedi 24	Troc et puces	Association Ar Mein Glaz	MAËL-CARHAIX
Dimanche 25	Bal	Club du 3 ^{ème} Age	TREBRIVAN
Jeudi 29	Bal	F.N.A.C.A. Trébrivan-Treffrin	TREFFRIN
	Pardon	Comité des Fêtes	LE MOUSTOIR
JUIN 2014			
Dimanche 8	Portes ouvertes	Amicale Sapeurs Pompiers	MAËL-CARHAIX
Lundi 9	Pardon Saint-Eloi		PAULE
Samedi 14	Kermesse	Amicale Laïque Paule-Plevin	PAULE
	Kermesse	Amicale Laïque R.P.I. Locarn-Trebrivan	TREBRIVAN
Vendredi 20	Fête de la Musique	Association Paule Culture Patrimoine	PAULE
Samedi 21	Fête de la Musique	Comité des Fêtes	MAËL-CARHAIX
Dimanche 22	Kermesse	Amicale Laïque	LE MOUSTOIR
	Bal	Club du 3 ^{ème} Age	GLOMEL
Samedi 28	Passage de la Pierre le Bigaut		MAËL-CARHAIX
Dimanche 29	Vide-greniers	Association Da Viken	TREBRIVAN
	Kermesse et repas	Ecole Sacré-Cœur	MAËL-CARHAIX

JUILLET 2014			
Dimanche 6	Fête du Queff PCF Front de Gauche		TREBRIVAN
	Bal	Club des Aînés Ruraux	MAËL-CARHAIX
Dimanche 13	Bal	Comité des Fêtes	GLOMEL
Lundi 14	Fête nationale et feu d'artifice	Comité des Fêtes	MAËL-CARHAIX
Dimanche 27	Cérémonie commémorative et repas	ANACR	MAËL-CARHAIX
AOÛT 2014			
Dimanche 10	Fête des canaux Bretons		GLOMEL
Vendredi 15	Pardon de Lansalaun		PAULE
	Fête des battages	Comité des Fêtes	MAËL-CARHAIX
Samedi 16	Fest-Noz	Comité de Restelouët	PLEVIN
Dimanche 17	Courses cyclistes et repas (soirée)	Association la Ronde du Calvaire	PAULE
	Vide-greniers	Association La Pierre Bleue	MAËL-CARHAIX
Samedi 30	Soirée disco	Comité Animation La Croix Neuve	LE MOUSTOIR (La Croix Neuve)
SEPTEMBRE 2014			
Samedi 6	Pardon La Croix-Neuve		LE MOUSTOIR
Dimanche 7	Pardon La Croix-Neuve		LE MOUSTOIR
	Bal	Club du 3 ^{ème} Age	PAULE
Dimanche 14	Bal	Club Aînés Ruraux	MAËL-CARHAIX
	Journée de la randonnée	Hentou Ar Mein Glaz	PLEVIN
Samedi 20	Concours belote	F.N.A.C.A.	GLOMEL
Dimanche 21	Bal	Club du 3 ^{ème} Age	KERGRIST-MOËLOU
	Rando-muco		GLOMEL
Samedi 27	Fest-Noz	Association de Danses Bretonnes	MAËL-CARHAIX
OCTOBRE 2014			
Samedi 4	Loto	Jeunesse Sportive du Kreiz Breizh	MAËL-CARHAIX
	Repas dansant (soirée)	Association Da Viken	TREBRIVAN
Dimanche 5	Bal	F.N.A.C.A.	LOCARN
Vendredi 10	Concours belote	Club du 3 ^{ème} Age	GLOMEL
Samedi 11	Fest-Noz	Comité des Fêtes	LE MOUSTOIR
Dimanche 12	Pardon		TREOGAN
Dimanche 19	Bal	Club du 3 ^{ème} Age	TREBRIVAN
Samedi 25	Loto	Association Pierre Bleue	MAËL-CARHAIX
	Fest-Noz	Kanerien Ar Menez Du	PLEVIN
NOVEMBRE 2014			
Dimanche 9	Bal	Club du 3 ^{ème} Age	GLOMEL
Lundi 10	Repas jarret-frites	U.S.M.C.	MAËL-CARHAIX
Samedi 15	Loto	Ecole Sacré-Cœur	MAËL-CARHAIX
Dimanche 23	Fest-Deiz	Association Danses Bretonnes	MAËL-CARHAIX
	Bal	Inter-génération	LE MOUSTOIR
DECEMBRE 2014			
Dimanche 7	Bal	Club du 3 ^{ème} Age	PAULE
Dimanche 14	Bal	F.N.A.C.A.	GLOMEL
Samedi 20	Arbre de Noël	U.S.M.C.	MAËL-CARHAIX

MARCHE DE NOËL

Depuis le mois d'avril, chaque jeudi matin, un petit marché s'installe sur la place du Centre, devant l'Eglise communale. Plusieurs commerçants y déballetent des produits alimentaires principalement (Rôtisserie, fromagerie, poissonnerie, fruits et légumes, diverses boissons, livres d'occasion...). Patrick Le Marre, président de l'association de

ces commerçants, gère ce petit marché et a proposé la mise en place d'un marché de Noël.

Ce marché de Noël se tiendra dans la salle de l'Arc-en-Ciel **le dimanche 22 décembre 2013** de 10 heures à 18 heures. Le comité des fêtes participera à cette journée festive.



Germaine KERIBIN, DOYENNE

Le 30 juillet dernier, les représentants de la municipalité et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont rendu visite à Madame Germaine Kéribin, doyenne des Maël-Carhaisiennes. En effet, elle a vu le jour le 30 juillet 1916 à Motreff et a rejoint à Maël-Carhaix son mari qui exerçait la profession de forgeron et qui fut maire de la commune de 1959 à 1965. Germaine fut également une figure Maël-Carhaisienne lorsqu'elle tenait la salle de danse «Le Moulin Bleu» qui constituait l'un des pôles festifs du week-end à l'époque et l'un des points de rencontre de la jeunesse du pays. Jean et Germaine ont eu deux filles, Chantal, qui vit à Nantes, et Anne-Marie, qui réside à Saint-Briec. Elles prennent grand soin de leur maman et étaient, bien sûr présentes, à l'occasion de son 97^e anniversaire pour accueillir ses hôtes.



GASTON DESSE, DOYEN

Monsieur Gaston Desse a fêté ses 97 ans le vendredi 18 octobre dernier : Ceci en fait le doyen des Maël-Carhaisiens. Natif du 14^e arrondissement de Paris, il a fait toute sa carrière professionnelle au service de la Poste dans la capitale. Il a eu quatre enfants dont sa fille Madame Vandenacker qui est venue, à l'âge de la retraite, habiter la commune. Ceci explique que, son père, Gaston Desse a quitté le 14^e arrondissement, il y a cinq ans, pour s'installer à proximité de sa fille à l'EHPAD de Maël-Carhaix.

A l'occasion de son 97^e anniversaire, Michel Henry, Michèle Jouan et André Garandel, représentants de la municipalité et du CCAS et Mme Ollivier, directrice de l'établissement, ont rejoint sa fille et son gendre pour partager

un moment festif et retracer le parcours du nouveau doyen de Maël-Carhaix.



REPAS DES ANCIENS

Le repas des anciens a eu lieu le 10 octobre. Il regroupait 90 personnes âgées de 68 ans et plus ainsi que des membres du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui était l'initiateur de la journée.

Comme chaque année, les festivités ont démarré par la mise à l'honneur les doyens de l'assemblée. Il s'agissait de Madame Odette Ganne-Gaignard et de Monsieur Marcel Motreff qui se sont vu remettre un bouquet de fleurs.

Ensuite, cette journée festive s'est déroulée autour du repas servi par le Restaurant des Sources de Maël-Carhaix au cours duquel les excellents chanteurs et les conteurs de l'assemblée ont pu faire apprécier leurs talents à l'ensemble des convives.

Côté musique, le CCAS avait innové en faisant appel à un disc Jockey (DJ Paillette) dont les prestations ont permis aux différents danseurs de se lancer dans des gavottes, des madisons et autres danses.



14 JUILLET

L'anniversaire de la prise de la Bastille a, encore, donné lieu à une journée festive à Maël-Carhaix. La danse du bouquet et la distribution de mouchoirs faisaient suite à la cérémonie officielle. Après midi, les joueurs de palets et les « pétanqueurs » se mesuraient dans leurs sports favoris tandis que les enfants disputaient les différentes courses qui leur

étaient proposées avant de recevoir les récompenses méritées. En soirée, les costauds se sont mesurés au lancement du poids puis au tire à la corde avant que la foule n'assiste au superbe feu d'artifice qui illumina le plan d'eau de tous ses éclats. Un bal populaire acheva la journée.

FETE DES BATTAGES

La fête des battages du 15 août, qui s'est déroulée par une journée très ensoleillée, a conduit de nombreux visiteurs sur le site de l'Etang des Sources où ils ont pu revivre des scènes liées à la moisson telle qu'elle se déroulait il y a plus de 60 ans. L'activité ardoisière d'antan était également présentée, des artistes exposaient leurs œuvres pendant que Serge Falezan et ses amis occupaient les jeunes qui se mesuraient dans différents jeux bretons dont le lever de la perche, la civière ou le poids. Le lancer la botte de paille, à près de 5 mètres de haut pour les meilleurs, suivait. Les plus petits se promenaient à bord d'une

calèche tirée par des chevaux. La journée s'est achevée par le « jambon à l'os » puis le fest-noz champêtre.



JOURNEES DECOUVERTES



Plusieurs journées découvertes se sont déroulées dans le courant de l'été. Organisées par le Pays Touristique « Guerlédan – Argoat » avec l'appui de l'Association Cantonale d'Animation Touristique, elles ont permis aux estivants de découvrir notre région et plus particulièrement le musée Ar Mein Glaz, le jardin d'eau de Keroguiou, le mohair de St Quiguénec, l'aqueduc romain, le musée des automates à Restelouet, la cidrerie au Croisty, l'élevage de lapins « fauves de Bourgogne » ou encore le site archéologique de Bressilien....

INITIATION AUX DANSES BRETONNES

Au cours de l'été, l'Association Cantonale d'Animation Touristique a proposé aux estivants des initiations à la danse bretonne. Ces cours étaient assurés par l'association « Danserien Kreiz Breizh » qui avec Rémi Corbel, son Président, à l'accordéon, et ses collègues ont entraîné les néophytes mais aussi les chevronnés soit plus de 60 participants

dans le riche répertoire des danses du territoire. Cette association figure parmi les plus actives de la commune et propose tout au long de l'année des séances à la salle polyvalente.



RANDONNEE

Dimanche 22 septembre, un groupe de l'association des randonneurs carhaisiens est venu sous un soleil estival découvrir notre commune. Ils l'ont fait en sillonnant le circuit de la chapelle de l'Isle, fléché en jaune depuis l'Etang des Sources, long d'une quinzaine de kilomètres et mis en place par la municipalité. Une quarantaine de personnes y a pris part et en est repartie ravie se promettant de revenir.



4 SAISONS DE LA RANDO



Samedi 16 novembre s'est déroulée « la rando en Centre Bretagne » organisée par le Conseil Général et la FFRandonnée des Côtes d'Armor. Celle-ci a emprunté l'ancienne voie ferrée, aujourd'hui transformée en voie verte entre Saint Méen-le-Grand et Carhaix. L'itinéraire partait de Saint-Caradec pour se rendre à Maël-Carhaix distant de 54 km. Les marcheurs d'endurance suivaient l'ensemble de ce parcours pendant que d'autres partaient de Plouguernevel pour la marche nordique ou de Rostrenen pour la randonnée familiale.

A l'arrivée, l'ensemble des participants était accueilli dans la salle des sports de Maël-Carhaix par les représentants du Conseil Général, Mme Le Collinet, présidente de l'Office du Tourisme du Kreiz Breizh et quelques élus dans une ambiance musicale pour un moment de convivialité autour d'un vin chaud ou d'un chocolat.

COMITE DES FÊTES

Le comité des fêtes a tenu son assemblée générale début novembre. Il a reconduit dans ses fonctions André Garandel, président. Un bilan des animations de l'année a été dressé et jugé satisfaisant. Il a rappelé que le comité a également participé avec deux autres associations locales à la lutte contre la mucoviscidose dans le cadre de La Pierre Le Bigaut en remettant le bénéfice de son loto soit 1.500 €. Les prochaines manifestations ont été évoquées et il a été décidé de reconduire le calendrier habituel pour 2014 mais en passant par un marché de Noël le 22 décembre prochain avec les commerçants habituels du petit marché du jeudi. On retrouvera au programme 2014 la chasse aux oeufs de Pâques, le loto du 26 avril, la Fête de la musique le 21 juin, les festivités du 14 Juillet et du 15 Août.



Le bureau André Garandel est réélu président ; vice-président, Jean Antoine ; secrétaires, Michèle Jouan et Christian Robin ; trésorière, Jocelyne Louët

ECOLE DE MUSIQUE A MAËL CARHAIX



BÂTIMENTS RELAIS

La communauté de Communes du Kreiz Breizh avait, il y a une quinzaine d'années, construit un atelier relais rue de Rostrenen à Maël-Carhaix. Depuis quelques années, celui-ci est utilisé par l'entreprise « Elevage Elec » qui vient d'en devenir propriétaire.

Parallèlement, une autre demande de construction de bâtiment relais sur la commune de Maël-Carhaix est parvenue à la CCKB. En effet, une entreprise de travaux agricoles a émis le souhait d'établir son siège sur la commune qui a aussitôt

recherché une solution. Des lots restent disponibles sur la Zone Artisanale. Une concertation réunissant la commune de Maël-Carhaix, la CCKB et l'entreprise intéressée a eu lieu : la réunion des lots 13 et 14 permet de trouver un terrain répondant à la demande.

Le conseil communautaire réuni le 7 novembre 2013 a pris une délibération adoptant le principe de la construction d'un bâtiment relais destiné à recevoir une entreprise de travaux agricoles sur la Zone Artisanale de Maël-Carhaix.

CCKB : Aide à l'immobilier d'entreprises

Différentes aides à l'immobilier d'entreprises ont été votées par le conseil communautaire dans le passé. Un dispositif plus favorable vient d'apparaître.

En effet, lors du conseil communautaire du 26 septembre dernier, le Président, Jean-Yves Philippe, indique que les communes de Glomel, Maël-Carhaix, Plouguernevel, Rostrenen, Saint Nicolas du Pelem et Sainte Tréphine viennent d'être classées en zone d'Aide à Finalité Régionale (AFR) permanente. Ce zonage permet aux entreprises qui y réalisent

des investissements immobiliers de bénéficier des taux d'aide maximum suivants :

- 35% pour les petites entreprises (moins de 50 salariés)
- 25% pour les moyennes entreprises (moins de 250 salariés)
- 15% pour les grandes entreprises de plus de 5000 salariés

Ces aides resteront, cependant, plafonnées à 30000€ dans le cadre d'un projet d'implantation, de développement ou de reprise d'entreprises.

AIDES AUX ETUDES ET A LA FORMATION

Le Conseil Général propose des aides aux étudiants. Voici les conditions d'attribution de ces aides :

Nature de l'aide	Conditions	Montants en fonction des revenus familiaux	Délais de dépôt
PRÊTS AUX ETUDIANTS	Prêt destiné aux étudiants de l'enseignement supérieur dont la famille est domiciliée en Côtes d'Armor. Il est remboursable à compter d'un an après la fin des études du bénéficiaire. L'indice d'actualisation applicable est 1,5% par et par prêt. Un maximum de 5 prêts peut être accordé au cours du cursus étudiant.	500€ ou 1000€ ou 1500€	Avant le 31 mars chaque année
AIDES AUX ETUDES SECONDAIRES (Collégiens)	Collégiens dont la famille est domiciliée dans les Côtes d'Armor	200 €	
PRIME A LA MOBILITE INDIVIDUELLE	Aide accordée aux jeunes lycéens ou étudiants costarmoricens effectuant un stage d'étude obligatoire ou une scolarité à l'étranger	De 150€ à 1200€ selon la durée et le pays	Avant le départ

Pour tout renseignement et retrait de dossiers, contacter Laëticia MICHARD au 02.96.28.11.01

Les dossiers sont téléchargeables : <http://cotesdarmor.fr/> rubrique Citoyenneté-L'éducation-Les aides aux études

CHEQUE SPORT 2013-2014

Bouger sans se ruiner !

La région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque sport pour inciter les jeunes bretons âgés de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains et les salles de sports. Pour bénéficier d'une réduction de 15€, les jeunes, nés en 1995, 1996, 1997 et 1998, il suffit de se rendre sur le site de

la région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer son chèque et de le présenter à son club au moment de son inscription. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un club sportif breton hors UNSS ou UGSEL.

Toutes les infos sur : www.bretagne.fr/jeunes

CAP SPORT

Jusqu'à la fin octobre, l'activité Cap sport sur le canton de Maël-Carhaix a été gérée par l'Office Municipal des Sports de Rostrenen que nous remercions. Un Office Intercommunal des Sports vient d'être créé sur notre canton et a pris le relais. Il est présidé par Rachel Coïc.

Un nouvel animateur a été recruté dans le cadre d'un contrat d'avenir : Il s'agit de Thomas Le Moign, 21 ans, originaire de Loudéac. Il est titulaire d'un brevet professionnel

de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS). Il intervient le mercredi de 14h à 16h à Maël-Carhaix et assurera Cap Sport vacances en février, en avril, mais aussi au cours de l'été. Il peut également intervenir pour assurer d'autres animations sportives à la demande de groupes. Pourquoi pas du tennis, du handball ou autres ?

Les inscriptions sont toujours possibles ; adressez-vous à la Présidente ou à la mairie.

RYTHMES SCOLAIRES

Le ministère de l'Éducation Nationale a décidé de modifier les rythmes scolaires des écoles maternelles et primaires. Le décret du 24 janvier 2013 prévoit la mise en place d'une semaine scolaire de 24 heures d'enseignement réparties sur 9 demi-journées afin d'alléger la journée d'enseignement. Les heures d'enseignement sont organisées les lundi, mardi, jeudi et vendredi et le mercredi matin, à raison de 5 heures 30 maximum par jour et de 3 heures 30 maximum par demi-journée. La pause méridienne sera 1 heure 30 minimum. La mise en œuvre était prévue à la rentrée de septembre 2013 pour les volontaires et à la rentrée 2014 pour tous les autres dont Maël-Carhaix.

Ainsi les journées de classe des lundi, mardi, jeudi et vendredi se trouvent raccourcies et permettent la mise en place

d'activités périscolaires non obligatoires. En théorie, à Maël-Carhaix, cela donnerait 3 heures le matin pendant 5 jours et 2 heures 15 l'après-midi pendant 4 jours. En conséquence, cela dégagerait 45 minutes par après-midi pour les activités périscolaires. 45 minutes ne paraissent pas suffisantes pour une exploitation intéressante ; des regroupements deviennent donc nécessaires. En accord avec le comité de pilotage de la CCKB, il a été décidé de placer 1h30 en début d'après-midi pour les petits suivi de 1h 30 pour les grands un jour par semaine. Il restera 30 minutes de 16h à 16h30 sur les autres jours.

Des animateurs et des agents communaux assureront les activités périscolaires. Le financement est à la charge des communes. D'un commun accord avec les autres communes, il a été décidé qu'il n'y aurait pas de cantine le mercredi midi.

VACANCES AUX SPORTS D'HIVER

La Ligue de l'Enseignement des Côtes d'Armor propose des formules « **tout compris** » au départ de **St Brieuc, Lamballe et Rennes** durant les **vacances scolaires de mars 2014**.

Des activités sportives et ludiques sont adaptées et proposées au meilleur tarif pour chaque public dans les stations de ski.

http://www.fol22.com/IMG/pdf/brochure_neige_2014_mep2.pdf

DATES	PUBLIC	LIEUX	ACTIVITES	PRIX
DU 1 ^{ER} AU 8 MARS	7 - 11 ans	Domaine des Portes du Soleil en HAUTE - SAVOIE	Abondance : avec séances de traîneaux à cheval, séances de ski alpin avec cours, concours de bonhommes de neige et de construction d'igloos, raquettes, découverte faune, flore, patrimoine, produits locaux.	590 €
DU 1 ^{ER} AU 8 MARS	12 - 17 ans		St Jean d'Aulps : avec ski alpin sur Morzine et le Roc d'enfer, snowboard et autres « glissades à sensations » en toute sécurité, sortie à la patinoire.	645 €
DU 1 ^{ER} AU 8 MARS	adultes et familles	Domaine du Grand Massif en HAUTE - SAVOIE	Sixt fer à cheval : auberge familiale située au pied des pistes. Accès en skibus gratuit devant l'auberge, en supplément : le forfait 5 jours « Grand Massif » avec 265 Km de pistes tous niveaux. Retour du domaine « Grand Massif » ski aux pieds par une piste de 14 km « les cascades ». Sortie à Samoëns organisée en soirée.	690 €
DU 8 AU 15 MARS	adultes et familles	Ax 3 domaines dans les PYRENEES	Ax les thermes : gîte-hôtel situé en centre-ville à 5 min à pied de la télécabine avec table d'hôte gourmande avec tous les loisirs à proximité : patinoire, cinéma, théâtre, centre thermoludique, casino, bars de nuit etc. Domaine skiable préservé (80 km) avec école de ski ESF, espace luge, salle hors sac, consigne, garderie, descentes aux flambeaux...	670 €

LA GRIPPE

Le vaccin contre la grippe saisonnière est disponible auprès de votre pharmacien.

La vaccination est le moyen le plus sûr pour lutter contre la grippe. Toutefois, l'injection n'est réellement efficace qu'au bout de quelques jours. Il est donc nécessaire de se faire vacciner au plus tôt, pour se protéger soi-même mais aussi son entourage face à une maladie fréquente et contagieuse.

Les risques de complications liés à la grippe sont particulièrement importants pour les personnes de 65 ans et plus, mais aussi les personnes fragiles : femmes enceintes, nourrissons, personnes souffrant d'obésité ou de maladies chroniques. Contrairement aux idées reçues, aujourd'hui on peut encore mourir de la grippe.

VACCIN CONTRE LE MENINGOCOQUE

Les infections à méningocoque sont dues à des bactéries. Ces bactéries sont très fragiles et ne peuvent se transmettre que par des contacts prolongés et rapprochés par les sécrétions salivaires et respiratoires. Dans certains cas, les méningocoques peuvent provoquer des infections graves, comme la méningite et la septicémie.

Le méningocoque infecte le liquide et les membranes qui enveloppent le cerveau et la moelle épinière. La méningite à méningocoque survient chez les jeunes enfants (surtout jusqu'à 4 ans), chez les adolescents et jeunes adultes.

Le méningocoque diffuse dans tout l'organisme et provoque une infection généralisée du sang et des différents

organes. L'état de santé se dégrade très rapidement et des taches rouges ou violacées peuvent apparaître.

La vaccination est le moyen le plus efficace pour se protéger des infections à méningocoque C. Le vaccin contre le méningocoque C protège uniquement contre les infections dues au méningocoque C et leurs complications.

Qui doit être vacciné ? Il est préconisé pour les jeunes de 0 à 24 ans. Le vaccin contre le méningocoque C est recommandé en France et plus particulièrement en Bretagne. Il est pris en charge par la sécurité sociale.

www.info-meningocoque.fr

TARIFS 2013

Les tarifs 2014 ont été votés par le conseil municipal du 12 octobre. De nombreux tarifs sont maintenus à leur niveau de

Pesées au pont bascule

Aux particuliers

< 5 tonnes	2,00€
De 5 à 10 tonnes	2,50€
De 10 à 20 tonnes	4,00€
De 20 à 30 tonnes	4,70€
> 30 tonnes	5,50€

Aux entreprises

A gros volume (Volailles de Penalan)	2,08€
Autres	2,40€

Terrains

Zone artisanale le m ²	3,06€
Villages /m ²	1,03€
Forfait à l'acte	175,40€
Bourg hors lotissement le m ²	3,56€
Forfait à l'acte	175,40€

Photocopies aux associations

Page A4	0,07€
Page A3	0,10€
Affiche	0,39€

Photocopies aux particuliers

Page A4	0,20€
Page A3	0,40€

Fax

1 ^{ère} page	2,70€
Pages suivantes	2,40€

Barrières métalliques

Barrière/jour	3,19€
Pénalités barrière/jour	0,65€

Bibliothèque

Abonnement individuel	8,77€
Abonnement familial (*2)	17,54€
Abonnement occasionnel	5,38€

Cimetière (terrains)

Concession 15 ans (le m ²)	31,98€
----------------------------------------	--------

Colombarium

Case pour 1 an	60,33€
Case pour 5 ans	200€
Case pour 15 ans	500€
Redevance ouverture case	60,33€
Redevance dispersion des cendres	60,33€
Porte	130€

2013, pour des raisons pratiques ou par choix, les autres subissent une augmentation de 1,5%.

Droits de place

Déballage ou vente occasionnelle	10,41€
----------------------------------	--------

Garages communaux/mois

20,41€

Matériaux

Pierre de taille (ml)	85,35€
Ardoises	0,50€

Salle des sports

Particuliers (heure)	3,00€
Jetons électricité Salle sports	1,50€
Manifestations/journée	61,22€

Tables et sièges (tarif unique)

Grande table	4,87€
Petite table	2,44€
Tractopelle /heure (occasionnel)	64,55€

Cantine municipale

Repas adulte	4,90€
Repas stagiaire	2,85€

Camping

Forfait campeur Vieilles charrues- nuitée	5,70€
Adulte et enfant + de 7 ans	1,85€
Enfant (-7ans)	0,90€
Visiteur	Gratuit
Emplacement	1 €
Automobile	0,70€
Camping-car	2,15€
Moto	0,40€
Vélo	Gratuit
Garage mort	1,00€
Forfait électricité été	1,85€
Douche chaude (hors usagers camping)	1,45€
Aire de service Camping-car	2,15€

Participation de séjour groupe

Participation facturée à l'association d'animation touristique : la nuitée	1,40€
----------------------------------------------------------------------------	-------

Bateau à pédales

1/2 heure	5,10 €
-----------	--------

1 heure	8,10 €
---------	--------

Carte postale

0,40€

Location Bar plan d'eau

250,96€

LES EMPLOYES DE LA COMMUNE

A la demande de quelques Maël-Carhaisiens, voici la liste des agents communaux au service de la population:

A la Mairie :

- Yvonne TOSSER : Secrétaire générale, responsable du personnel
- Brigitte LE MOAL : Secrétaire
- Maryse JEGOU : Secrétaire

A la voirie, aux espaces verts, à l'entretien et au nettoyage des bâtiments :

- Noël CONNAN
- Joël PASQUIER

- Eric BLANCHARD
- Marie-Laure HENRY
- Blandine LOSSOUARN

A l'école

- Marylène POULIZAC
- Isabelle QUEMENER

Marie-Laure Henry et Blandine Lossouarn interviennent également à l'école.

SALLE POLYVALENTE

Chauffage

Par niveau : 36,43€

Location de la salle par une association de la commune

Première location de l'année :

Au cours de l'année civile, toute association locale peut bénéficier du tarif « association » à 51,01€ et ce pour 2 niveaux (soit une fois une salle complète, soit deux fois un niveau).

Locations suivantes :

Les autres locations se feront au tarif plein : « résidant »

Location avec banquet :

Lorsqu'il s'agira d'un banquet, pour la vaisselle, un tarif unique de 72,87€ sera ajouté au tarif de location de la salle

Location pour la gymnastique, danses bretonnes et autres répétitions

Par séance : 20,82€

Location pour un café d'enterrement et obsèques civiles

Une seule tarification pour la salle: 42,68€

Location pour obsèques civiles : 42,68 €

Le chauffage étant facturé en sus, le cas échéant

Salle ½ rez-de-chaussée

	RESIDANT	EXTERIEUR
Jour	72,87€	94,73€
Nuit	87,44€	113,67€
Jour & nuit	109,30€	142,09€

1 niveau

	RESIDANT	EXTERIEUR
Jour	127,52€	165,78€
Nuit	153,02€	198,93€
Jour & nuit	191,28€	248,66€

Location de l'étage pour un buffet

	RESIDANT	EXTERIEUR
	286,92€	372,99€

Salle complète

	RESIDANT	EXTERIEUR
Jour	191,28€	248,66€
Nuit	229,53€	298,39€
Jour & nuit	286,92€	373€
Week-end (mariage) (Jour et nuit + 1/2 jour)	382,56€	497,33 €

Vin d'honneur (Servi à l'étage)

	RESIDANT	EXTERIEUR
	95,63€	124,32€

Location cuisine et vaisselle

1 à 60 couverts	72,87 €
De 60 à 120	109,30€
De 120 à 180	127,52€
Au-delà de 180	145,74€

ARGOAT EMPLOIS SERVICES

Argoat Emplois services, association agréée par l'état, poursuit comme depuis 13 ans son action à double caractère. D'un côté, elle offre, à l'attention de particuliers, d'entreprises, de collectivités locales, des services tels que l'intervention à domicile (le ménage, le repassage, les courses...), le jardinage, la manutention, la peinture, l'aide aux déménagements ou les livraisons. D'autre part, l'association va continuer sa mission

d'accompagnement auprès de tous les demandeurs d'emplois afin de les aider dans leur recherche et de leur proposer des missions de travail. L'association mène une action sociale et économique indispensable sur notre territoire, un effort constant et de longue haleine.

Argoat Emploi Services est joignable au 02 96 29 20 79

LOGEMENTS ADAPTES

Le 19 juillet dernier, Monsieur Jean-Jacques Bizien, Conseiller Général et Président de « Côtes d'Armor Habitat » et Madame Bezar, la directrice, étaient reçus à Maël-Carhaix par Joël Le Croizier, Michel Henry et Jean Paul Guéguen. L'objectif de cette visite était de leur présenter notre cité, son dynamisme et le parc de logements locatifs appartenant à « Côtes d'Armor Habitat ». Il comprend une trentaine de logements qui se trouvent toujours occupés par des locataires, aussi, il a paru normal



et intéressant de proposer au président de cet organisme d'accroître le parc et de construire 4 logements adaptés dans le lotissement « Le Clos de l'Etang ». Les logements adaptés, dont la demande existe, seraient destinés à des personnes âgées valides. Ce projet a été retenu pour les programmes 2014 et va faire l'objet d'une étude sur le terrain pour déterminer le nombre de pavillons possibles le long de la rue de Paule près de l'office notarial.

NAISSANCES

- Arthur HUELLOU, 10. Kerhoualet, le 3 juillet 2013
- Milan CADIC, 3. Le Ferty, le 18 septembre 2013
- Manoah Noël Marc CHARLES, 10. Kervouac'h, le 27 septembre 2013
- Maïa PRIGENT, 6. bis Kerguémarec, le 21 octobre 2013

MARIAGES

- Sandy Florence Claire GUINCHE & Nicolas Daniel HOURMAND, le 6 juillet 2013
- Jonathan LE ROUX & Aurélie LE MEUR, le 3 août 2013

DECES

- Jeanne Louise IZIQUEL veuve LE JOUAN, 85 ans, 8. Rue de Paule, le 25 juin 2013
- Alice Marie Joseph LE MAT épouse LE DU, 91 ans, 10. Quinquisaliou, le 7 juillet 2013
- Yves Marie LOYER, 90 ans, 11. Kerguilhuit, le 8 juillet 2013
- Jacques Charles Marie DENIS, 82 ans, Lestremeur LOCARN, le 1^{er} août 2013
- Jeannine Marie Thérèse CROISSANT veuve LE MOIGNE, 82 ans, 16. Quilliou Suzanne, le 6 septembre 2013
- Joël MOROUX, 67 ans, 21. Kerguémarec, le 27 septembre 2013
- Joël HENRY, 47 ans, 7. Rue du Château d'Eau, le 7 octobre 2013
- Ida Adrienne Paulette TERRIEN veuve BAUDOUIN, 81 ans, 8. Rue de Paule, le 11 octobre 2013
- Yves Marie MELOU, 91 ans, 8. Rue de PAULE, le 1^{er} novembre 2013
- Jean Paul Yvon LE CORRE, 68 ans, 29. Quilliou Guéguen, le 4 novembre 2013
- Marie Angèle LE MOIGNE veuve PENCREC'H, 84 ans, 8. Rue de Paule, le 21 novembre 2013

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La commune de Maël-Carhaix se dote d'un plan communal de sauvegarde. Celui-ci est destiné à mettre en place les différentes actions qu'il y aurait à mener dans le cas où la commune serait touchée par un événement catastrophique (tempête, neige importante, explosion, épidémie...). Un groupe de personnes a été désigné pour gérer la situation et des fiches d'intervention ont été élaborées en fonction des catastrophes qui

pourraient éventuellement se produire. Le point de commandement serait placé à la mairie.

Ce plan communal de sauvegarde qui se trouve dans la phase finale d'élaboration a été établi par le cabinet « Ecti » et le comité de pilotage qui se sont réunis à plusieurs reprises depuis le mois de septembre.

SITE INTERNET

La création d'un site internet de la commune de Maël-Carhaix s'avère nécessaire. Le cabinet « Reflets d'expression » de Trégonneau a été retenu pour finaliser ce projet. Cependant, si le prestataire engagé s'occupe de la présentation des pages et

de la mise en ligne, l'écriture des textes et la fourniture de photos reste du ressort de la commune.

Ainsi, les associations qui souhaitent figurer sur le site devront fournir les éléments à la mairie qui reste le seul interlocuteur.

ATTENTION AUX ESCROQUERIES !

La direction Départementale des Finances Publiques (DDFiP) est régulièrement informée de l'utilisation frauduleuse de l'appellation « Finances Publiques » pour abuser les contribuables. Ces actions visant aussi bien des usagers particuliers que des professionnels revêtent différentes formes.

Des courriers électroniques frauduleux qui demandent de fournir le numéro de cartes bancaires ou de compléter les coordonnées personnelles en vue d'obtenir un remboursement d'impôt. La DDFiP engage fortement les usagers à ne pas répondre à ces messages, à ne pas cliquer sur ces liens et recommande de les supprimer systématiquement.

Des courriers postaux contenant une proposition commerciale superflue comme la proposition à un créateur d'entreprise une inscription sur un Registre National contre un paiement par l'envoi d'un chèque.

Des appels téléphoniques émis par des personnes se faisant passer pour des agents des finances publiques auprès des contribuables qui demandent des coordonnées bancaires ou de réaliser des virements vers des comptes pouvant se trouver à l'étranger. Demandez le nom de votre interlocuteur et appelez le service des impôts. N'appelez pas au numéro qu'ils pourraient vous donner.

PERSONNES ENDEUILLEES

Le Pays du Centre Ouest Bretagne, en partenariat avec l'association JALMALV, a mis en place à Rostrenen, à la Cité Administrative, des permanences anonymes et gratuites le 4^e jeudi matin de chaque mois.

Contact :
Catherine Le Gallic
Tél: 06 82 27 43 30

Les bénévoles de l'association JALMALV (Jusqu'à la mort, accompagner la vie) vous propose une écoute, une présence et un accompagnement dans les moments difficiles.

RECENSEMENT

Le recensement des populations sur les communes se fait tous les 5 ans. L'année 2014 verra donc des opérations de recensement se dérouler sur notre commune du 15 janvier au 14 février. Ce travail a pour objet de compter la population vivant sur la commune, d'établir différentes statistiques qui permettent d'évaluer les tendances et de mieux préparer l'avenir en anticipant les futurs besoins de notre société.

A Maël-Carhaix, celui-ci sera suivi par le maire, un coordonnateur, L'énaïck Bertrand et le personnel de mairie. Ils travailleront avec deux agents recenseurs recrutés par la mairie qui effectueront les démarches sur le terrain. Ces personnes seront soumises au secret professionnel.

Comment se déroulera l'enquête ? Tout d'abord, elle respecte la vie privée de chacun et les informations recueillies ne donnent lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Un agent recenseur viendra vous rencontrer. Celui-ci aura reçu une formation et sera en mesure de vous présenter une carte tricolore avec photographie signée par le maire qui officialise sa fonction. Il dépose à votre domicile :

- une feuille de logement par foyer
- une feuille pour chaque personne vivant chez vous, quel que soit son âge.

Il peut vous aider à remplir vos questionnaires si vous le souhaitez. Il viendra récupérer le questionnaire à l'heure que vous aurez fixé d'un commun accord. Les documents collectés seront déposés à la mairie puis transmis à l'INSEE.

Participer au recensement est un acte civique. **Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.**

POUBELLES

Malgré les rappels et le Journal Du Tri que la Communauté de Communes du Kreiz Breizh distribue, quelques personnes continuent à déposer des déchets (encombrants, ferrailles et autres) qui doivent être envoyés aux déchèteries de Rostrenen ou de Carhaix près des sacs jaunes. Les camions de collecte ne les ramassent pas : ils restent donc sur les lieux pendant plusieurs semaines transformant les lieux en dépotoir. Les chiens et les chats en divagation déchirent parfois les sacs dont le contenu se répand aux alentours.

Cela n'est pas acceptable ! Gardons propre notre commune !



MAISONS A VENDRE



Après de nombreuses démarches administratives, la commune est devenue propriétaire de deux maisons, l'une sise Rue des Ardoisières, l'autre au Pors Kloz, qui venaient d'être classées biens vacants sans maître. Le conseil municipal a décidé de les mettre en vente sur la base de l'estimation des domaines par l'intermédiaire de l'office notarial de Maël-Carhaix.

FRELON ASIATIQUE

A la fin de l'été, la présence de frelons asiatiques a été signalée au niveau du bourg de Maël-Carhaix. Un nid a été trouvé et détruit dans la rue Kreisker le 31 octobre. Malheureusement cette découverte tardive a certainement permis à quelques-uns de s'installer pour l'hiver dans des lieux protégés. Certains réapparaîtront donc au printemps, on peut donc



penser que cet insecte va se développer sur notre territoire. Il s'attaque aux abeilles dont il est friand et met ainsi en danger les ruches. Par ailleurs, ses piqûres peuvent s'avérer dangereuses pour l'homme. Il restera donc important, l'été prochain, de signaler leur présence et de détecter les nids afin de les détruire.

COMMUNIQUE : Pôle fruitier de Bretagne

Initié en 2009 par l'association « les mordus de la pomme », le pôle fruitier de Bretagne a été créé fin 2011. Il remplit 4 missions essentielles : l'inventaire, la conservation, l'étude et la valorisation des variétés fruitières bretonnes. Aujourd'hui, devenus invisibles pour beaucoup, les arbres fruitiers de Bretagne sont en danger. Présents dans les haies et les vergers, ils ont parfois disparu lors des réaménagements fonciers.

La biodiversité fruitière bretonne, estimée à 6000 variétés, représente un potentiel important

dans la réponse aux enjeux environnementaux (réchauffement climatique, résistance aux maladies...) et nous avons tous un rôle à jouer.

Si vous possédez un verger ou un vieil arbre fruitier chez vous, une variété locale ancienne peut s'y trouver. Un geste simple permet sa sauvegarde: Prévenez-nous ! Nous pourrions, au besoin, récolter un greffon qui permettra de sauvegarder ce patrimoine génétique pour les générations futures.

Guillaume Lepetit
Pôle Fruitier de Bretagne
Maison de la Rance
Quai Talard-port de Dinan
22100 Lanvallay
02 96 87 73 42
www.polefruitierbretagne.fr

MANIFESTATION DU 16 NOVEMBRE



L'agroalimentaire se trouve en souffrance dans notre Centre Bretagne. Après la décision de Marine Harvest de stopper son activité au printemps prochain, ce sont des

incertitudes sur l'abattoir de volailles de Penalan qui sont venues toucher notre région.

Une réunion, rassemblant des représentants des salariés de l'abattoir, Mme Le Houérou, député, M. Le Milbeau, Conseiller Régional, M. Le Croizier, Conseiller général, M. Philippe, Président de la CCKB et les élus Maël-Carhaisiens, s'est tenue le samedi matin pour évoquer la situation et pour dire qu'un audit de l'entreprise s'avérait nécessaire afin de déterminer les angles d'attaque pour défendre cet outil.

Dans l'après-midi, une manifestation regroupant 400 personnes s'est tenue sur la Place du Centre avant de défiler dans les rues et rejoindre l'abattoir. Les salariés et les différents élus ont pris la parole et ont évoqué des moyens d'actions envisageables mais aussi les impacts directs et induits qu'aurait la fermeture de l'établissement, le plus gros employeur de la commune, sur Maël-Carhaix et ses environs : le chômage pour les salariés et une baisse de l'activité générale.

REMISE DE CHEQUES A LA « PLB »

Vendredi 23 octobre, le Comité des fêtes, les cyclos et les « Baleerien Maël » sont venus remettre leurs chèques à l'association « Pierre Le Bigaut », représentée par Pierre Thomas et Jean-Paul Gourlay, dont l'objectif est de recueillir des fonds qui alimentent la recherche médicale pour lutter contre la mucoviscidose. Cette maladie génétique frappe de nombreux enfants en Bretagne, mais grâce au travail inlassable de Daniel Bercot, à l'origine de l'association, la recherche progresse et l'espérance de vie des victimes de cette terrible maladie s'est très nettement améliorée.

Maël-Carhaix apporte sa contribution à cette lutte. Ainsi, André Garandel, président du Comité des Fêtes, a remis 1500€ acquis par l'organisation d'un loto au printemps dernier, Joël Le Meur, trésorier des cyclos, accompagné de son président Yvon Le Calvez a apporté 300€ gagnés à l'occasion du « tour du canton cycliste » et Marie-Ange Guéguen, présidente des « Baalerien » a remis 150€ recueillis lors de la rando pédestre qui s'est déroulée parallèlement au tour du canton cycliste.

1950€ viennent ainsi grossir les fonds destinés à la lutte contre la mucoviscidose.

Enfin, nous apprenons que la « Pierre Le Bigaut », grande épreuve cycliste qui regroupe 7000 participants passera à Maël-Carhaix le samedi 28 juin 2014.



DONNEURS DE SANG



L'association des donneurs de sang de Maël-Carhaix, présidée par Annie Le Floch, avait organisé à l'automne un loto à la salle polyvalente. Celui-ci a connu un succès et permet à l'association de se procurer des fonds qui assurent son fonctionnement.

L'Etablissement du Sang Français (EFS) a besoin tout au long de l'année des dons de sang pour sauver de nombreuses vies humaines. A Maël-Carhaix, ces collectes, si utiles pour nos hôpitaux, sont rendues possibles grâce au travail fourni par l'association locale qui les prépare.

En 2014, les collectes auront lieu à la salle polyvalente :

- vendredi 10 janvier 2014 de 14h à 18h
- jeudi 25 septembre 2014 de 14h à 18h.